

Département  
de la MOSELLE

**COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK**

-----  
Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

-----  
Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

-----  
Nombre des Conseillers  
élus : **15**

-----  
**Séance du 09 décembre 2025**

en fonction : **14**

-----  
Conseillers présents : **12**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme

**Présents par procuration** : Mme SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent

**Absente excusée** : Mme Véronique CHOSEROT

#### **4 – Participation forfaitaire au repas des aînés 2025**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer la participation forfaitaire des accompagnants au repas des aînés du 19 octobre 2025 qui a eu lieu à l'Espace Culturel et Associatif de Kerling-Lès-Sierck. Il présente aux membres du conseil municipal la facture N° 25.10.05 de D.A.N. Traiteur en charge de cette prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la participation forfaitaire aux repas des aînés à 42.50 € TTC à l'unanimité des présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 décembre 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20251209-0409122025-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2025  
Date de réception préfecture : 11/12/2025